



AUGMENTATION DE LA DOTATION DES ŒUVRES SOCIALES DU CSE

ISSOIRE LE 5 JANVIER 2026

Après des mois de discussions entre les membres du bureau du CSE, élus CGT, et la direction au sujet des modalités de la prise en main de la gestion du budget de fonctionnement de l'instance par les membres du CSE.

Les élus CGT ont trouvé un accord avec l'entreprise afin que tous les salariés de notre usine en bénéficient.

L'accord transactionnel prévoit entre autres **l'augmentation de la dotation** des œuvres sociales du CSE de 1,79% à 2% de la masse salariale à compter de **2026**, et du versement d'une dotation exceptionnelle de **100 000€** versée en 2 ans, **50 000€** en 2026, et **50 000€** en 2027.

Les élues/e/s du CSE ont été convoqués en réunion extraordinaire du CSE le lundi 8 décembre afin de voter sur 3 sujets, dont celui sur l'accord transactionnel.

Le résultat du vote a validé à l'unanimité des membres présents l'accord transactionnel entre la direction et le CSE avec 16 votes POUR sur 16 PRESENTS :

11 votes POUR des élus CGT

5 votes POUR des élus CFE-CGC.

A compter de 2026, la dotation des œuvres sociales du CSE passe à 2%.

Ce vote permettra de pérenniser l'activité des œuvres sociales pendant des années.

Les élus du syndicat FO ont refusé de participer aux votes et ont quitté la salle en début de réunion.

LES PAS A FAIRE ETAIENT SANS DOUTE TROP GRANDS

LA CGT CONSTELLIUM ISSOIRE
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flashez ce code

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !